

Marie Moret à Édouard de Boyve, 16 août 1897

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation2 p. (332r, 331r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Édouard de Boyve, 16 août 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46818>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Boyve, Édouard de \(1840-1923\)](#)

Lieu de destinationSaint-Aubin-Sauges (Suisse)

Description

RésuméInformé de Boyve que Fabre est partie du Familistère pour aller chez sa fille à Castelsarrasin, où elle a fait suivre la carte postale du 14 août 1897 adressée par de Boyve à Fabre. Sur le changement d'imprimeur du *Devoir* : réponse à la demande de renseignements faite par de Boyve. Marie Moret fait l'historique du changement d'imprimeur du journal *Le Devoir* : averti par le fils Laporte, que veuve

Laporte allait céder l'imprimerie ; après le décès du père, le départ du fils aîné et l'incertitude de la situation du second fils en raison du service militaire, elle avait perdu confiance dans la solidité de la maison Laporte et pensait à changer d'imprimeur ; elle a essayé de faire imprimer le journal à Paris grâce à Pascaly, mais elle s'est finalement entendue avec l'imprimerie Chastanier à Nîmes ; la décision de changer d'imprimeur est ainsi indépendante des successeurs de veuve Laporte et elle est intervenue avant d'avoir connaissance du plan des ouvriers de Laporte. Elle fait remarquer à de Boyve que *Le Devoir* « est une revue d'un bien insignifiant tirage : 300 exemplaires ».

Support La dernière page de la lettre est copiée sur la partie droite du folio 331r, dont la partie gauche est occupée par la copie de la fin de la lettre à Marie Dossogne du 15 août 1897. Le nom du correspondant, de Boyve, est manuscrit au crayon bleu sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre « Cher Monsieur ».

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Imprimerie](#)

Personnes citées

- [Cros, Juliette \(1866-1958\)](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Imprimerie Chastanier](#)
- [Laporte, Émile](#)
- [Laporte, Jules \(-1893\)](#)
- [Laporte \[madame\]](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Roger et Laporte](#)

Lieux cités [Castelsarrasin \(Tarn-et-Garonne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 12/12/2025

Carte Familiale
16 juillet 1897

Cher Monsieur de Broglie

M. Pâtre est parti hier au repos. Il nous envoie de sa ville, à Montauban, cette carte postale du 16. L'avant le matin il fut au bureau en place chargé d'envoyer à télégraphie l'ordre que tous services beaucoup de renseignement sur il n'y a pas de place à dinner. Il a été donc :
Vidé d'ici :
Le matin il a été :
Un mois avant l'arrivée

conventionnelle du plan des affaires de l'Imprimerie Lepoite, il fut arrêté par la police. La police que sa mère était

deux à apprendre que
Depuis le fait de la
fuite du père du fils aîné
et les incertitudes de ce
de second fils à cause de
la mort militaire d'italien
fatigue de la marche de la
maison et n'a laissé de
devoir que pour son service.
Le transfert fut donc bâti
à une heure où Madame
Laherte partit et aurait
pu faire emprunter à
Paris par les amis de M.
Pascal, de n'ai pu organiser
la chose. Je me suis entretenu
avec M. Chastanier de l'Am.
de nous le vendredi chez
Monsieur il le transfert a
enfin faire ce cause
dans les conditions abouill-
ment étrangères au
succès de l'affaire.

scolaris de la voie
 de la pte de l'Espagne.
 Madame Daudet me
 vise de l'accorder
 réception de la celle
 qui a été une des
 amis de nos mœurs
 et je l'en remercie.
 Elle n'a pas un
 moment à elle.

A propos de ce que
 le R. P. a écrit
 à Léonard que sa mère était

soient à Madame
 Léonard

Mais n'est-ce pas
 trop d'espérer d'une
 femme d'un bien enseigné
 pays triste : 330 éren-
 naient ! et ne le moindre
 espoir de développement,
 au contraire ?

Acceptez je vous prie,
 cher Monsieur, l'expression
 des meilleures dévourees
 de toute la famille,
 nous nous et le R. P.

Bien cordialement
 votre

monsieur Braxeden
 successivement